

1.2. Parkings et navettes vers le centre de Nancy :

Constat : Les parkings du Parc des expositions et du Zénith sont inutilisés en dehors d'événements particuliers, peu nombreux.

Proposition : Aménager les parkings du Parc des expositions et du Zénith en parkings-relais et créer un service de navettes vers le centre de Nancy (sauf bien entendu les jours où des événements ont lieu à ces deux endroits).

Je m'engage à mettre en œuvre cette mesure

Votre avis :

1.3. Nouvelle ligne de tram :

Constat : Des incertitudes et tergiversations semblent toujours exister sur le tracé définitif de la future nouvelle ligne de tram, notamment par rapport à la montée vers Brabois et la continuité à partir du Vélodrome.

Proposition : Garantir la continuité de la ligne jusqu'à Brabois (sans interruption au Vélodrome).

Je m'engage à mettre en œuvre cette mesure

Votre avis :

2. FEUX ROUGES :

Constat : Beaucoup de feux rouges ne sont pas synchronisés, voire synchronisés dans le mauvais sens (lorsqu'un feu devient vert, le suivant devient systématiquement rouge). De plus, beaucoup de feux prioritaires pour les bus se déclenchent à intervalles réguliers, même si aucun bus n'est à l'approche. Il en résulte une baisse de la fluidité du trafic et une augmentation de la pollution et de la consommation d'essence (en raison des moteurs tournant au ralenti et des redémarrages supplémentaires).

Proposition : Synchroniser les feux rouges et envisager un système déclenchant les feux verts prioritaires pour les bus uniquement à l'approche des bus.

Je m'engage à mettre en œuvre cette mesure

Votre avis :

3. VOIES CYCLABLES :

3.1. Continuité des voies cyclables :

Constat : De nombreuses voies cyclables de la Communauté Urbaine s'interrompent brusquement ; il est impossible de traverser Nancy en empruntant des pistes en continu. D'autre part, il existe peu de liaisons banlieue/centre de Nancy continues.

Proposition :

Créer un réseau de pistes cyclables continu.

Créer des axes permettant de traverser Nancy sans interruption (Est/Ouest, Nord/Sud, ...).

Relier les banlieues au centre de Nancy par des axes cyclables continus.

Je m'engage à mettre en œuvre cette mesure

Votre avis :

3.2. Sécurité :

Constat : Trop de voies cyclables ne sont pas sécurisées : parfois la voie est simplement matérialisée par des dessins de vélo sur la chaussée (ce qui ne mérite pas la dénomination de voie cyclable). À d'autres endroits les rues sont trop étroites pour permettre la coexistence de stationnements latéraux, de voies de circulation pour les voitures et de bandes cyclables non dangereuses. Ailleurs, des sens interdits autorisant la circulation en sens contraire pour les vélos ne permettent pas le croisement des cycles et des voitures sans risque. Beaucoup de cyclistes ne se déplacent pas à vélo au centre-ville car ils se sentent en danger.

Proposition : Créer de vraies pistes cyclables, en site propre, séparées de la chaussée. Planter des pistes entre le trottoir et les stationnements latéraux (et non pas entre les stationnements et la chaussée).

Je m'engage à mettre en œuvre cette mesure

Votre avis :

3.3. Réseau cyclable dans les communes de banlieue :

Constat : Dans beaucoup de banlieues le réseau cyclable est peu développé.

Proposition : Créer ou développer un réseau cyclable cohérent dans les communes de banlieue.

Je m'engage à mettre en œuvre cette mesure

Votre avis :

4. DÉCHETS :

Constat : La Métropole du Grand Nancy s'est engagée à répondre aux exigences du Programme national de prévention des déchets 2014-2020, c'est-à-dire à se limiter à une diminution de 10 % seulement du tonnage des déchets ménagers entre 2010 et 2020 (cf. Programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés 2018-2020 de la Métropole du Grand Nancy). La TEOM (largement utilisée aujourd'hui) ne correspond pas à la quantité de déchets à enlever. Dépendante de la valeur locative du bien, cette taxe n'incite pas les citoyens à trier, ou à limiter leur production de déchets. De plus, le tri et le recyclage effectués par les habitants du Grand Nancy n'est que partiel et pourrait donc être nettement amélioré.

Proposition : Inciter à une réduction des déchets et un accroissement du tri et du recyclage, en instaurant la facturation de l'enlèvement des ordures en fonction de leur quantité (les communes qui ont adopté ce système constatent une nette augmentation du tri et une importante réduction des déchets ménagers).

Je m'engage à mettre en œuvre cette mesure

Votre avis :

5. PROMOUVOIR LA CONSOMMATION DE L'EAU DU ROBINET

Constat : Bien que la qualité de l'eau de robinet soit conforme aux critères de potabilité dans 95 % des communes, l'habitude de consommer de l'eau en bouteille est très répandue. Il en résulte des impacts environnementaux (déchets plastiques, production de gaz à effet de serre lors du transport, ...).

Proposition : Installer des fontaines à eau dans les principaux lieux de passage de la commune, et promouvoir, auprès des habitants, la consommation de l'eau du robinet, beaucoup moins chère que l'eau en bouteille. On pourra s'attendre ainsi à une diminution des déchets plastique, une limitation de l'effet de serre et un gain du pouvoir d'achat du consommateur.

Je m'engage à mettre en œuvre cette mesure

Votre avis :

6. TERRASSES EXTÉRIEURES CHAUFFÉES :

Constat : De nombreuses terrasses de cafés et restaurants sont chauffées, alors que souvent peu de clients les occupent ou qu'elles sont parfois totalement vides. Cette habitude contribue inutilement à l'augmentation de l'empreinte carbone.

Proposition : Supprimer les terrasses chauffées ou étudier d'autres alternatives.

Je m'engage à mettre en œuvre cette mesure

Votre avis :

7. SANTÉ/NUTRITION DANS LES ÉCOLES :

7.1. Initiation aux principes de la nutrition

Constat : Beaucoup de jeunes manquent de connaissances et de sensibilisation dans le domaine de l'alimentation saine.

Proposition : Initier les élèves des écoles, pendant les activités périscolaires, aux principes de la nutrition en vue de les inciter à adopter une alimentation saine : L'UFC QUE CHOISIR Nancy et sa région dispose des compétences et matériels nécessaires pour proposer des ateliers pratiques.

Je m'engage à mettre en œuvre cette mesure

Votre avis :

7.2. Améliorer la qualité des ingrédients dans les cantines scolaires

Constat : Dès le 1er janvier 2022, la loi Egalim obligera les cantines scolaires à proposer au moins 20% de nourriture bio.

Proposition : Augmenter dès maintenant, dans les cantines scolaires, la part de produits bio au-delà des minima prévus par la loi, pour atteindre 50 % des produits servis.

Bénéfices attendus :

- Offrir une alimentation plus saine et de meilleure qualité aux enfants.
- Limiter l'empreinte carbone des repas.
- Favoriser l'activité des producteurs locaux.

Je m'engage à mettre en œuvre cette mesure

Votre avis :

8. ATELIERS D'INFORMATION SUR LES PROBLÈMES DE CONSOMMATION, SANTÉ, NUTRITION :

Constat : L'UFC QUE CHOISIR constate régulièrement que beaucoup de personnes sont démunies ou manquent d'informations sur les pièges et arnaques liés à la consommation, sur la santé et la nutrition. Certaines catégories de personnes (les personnes âgées par exemple) sont particulièrement vulnérables. L'UFC QUE CHOISIR Nancy et sa région organise régulièrement des conférences ou ateliers sur ces thèmes.

Proposition : Proposer aux habitants des communes des ateliers dans une salle communale sur les thèmes mentionnés ci-dessus. L'UFC QUE CHOISIR Nancy et sa région est prête à assurer la tenue de ces ateliers.

Je m'engage à mettre en œuvre cette mesure

Votre avis :